



CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (Siren : 200067932)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Vannes
Arrondissement	Vannes
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/08/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme Pierre LE BOBO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	PIBS 2 - 30, rue Alfred Kastler
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56000 Vannes Cedex
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	173 172
-----------------------------	---------

Densité moyenne 216,58

Périmètre

Nombre total de communes membres : 34

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Arradon (215600032)	5 512
56	Arzon (215600057)	2 114
56	Baden (215600081)	4 460
56	Bono (215602624)	2 508
56	Brandivy (215600222)	1 305
56	Colpo (215600420)	2 257
56	Elven (215600537)	6 137
56	Grand-Champ (215600677)	5 535
56	Île-aux-Moines (215600875)	621
56	Île-d'Arz (215600883)	233
56	Larmor-Baden (215601063)	906
56	La Trinité-Surzur (215602590)	1 632
56	Le Hézo (215600842)	826
56	Le Tour-du-Parc (215602525)	1 239
56	Locmaria-Grand-Champ (215601154)	1 746
56	Locqueltas (215601204)	1 795
56	Meucon (215601329)	2 300
56	Monterblanc (215601378)	3 351
56	Plaudren (215601576)	1 979
56	Plescop (215601584)	6 022
56	Ploeren (215601642)	6 784
56	Plougoumelen (215601675)	2 502
56	Saint-Armel (215602053)	904
56	Saint-Avé (215602061)	11 945
56	Saint-Gildas-de-Rhuys (215602145)	1 600
56	Saint-Nolff (215602319)	3 899
56	Sarzeau (215602400)	8 345
56	Séné (215602434)	9 199
56	Sulniac (215602475)	3 742
56	Surzur (215602483)	4 520
56	Theix-Noyal (200055952)	8 163
56	Trédion (215602541)	1 290
56	Treffléan (215602558)	2 379
56	Vannes (215602608)	55 422

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 50

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- Parcs naturels régionaux

PNR Golfe du Morbihan

- Autres actions environnementales
 - *Espace info énergie pour les communes membres avec possibilité de conventionnement avec d'autres établissements publics de coopération intercommunale pour le compte de leurs communes.*
 - *Suivi du SAGE et participation aux missions d'un Etablissement public territorial de bassin.*
 - *Gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique.*
 - *Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.*
 - *Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.*
- Contribution à la transition énergétique
 - *Participation aux équipements de production d'énergie renouvelables présents sur le territoire de l'agglomération et présentant un intérêt majeur sur le territoire communautaire,*

Services funéraires

- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires

Crématorium

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

En matière d'emploi : - *Actions en faveur de l'emploi au travers d'outils tels que des Points d'Accueil Emploi communautaires à destination des demandeurs d'emploi ou des entreprises,* - *Coordination et observation des dynamiques de l'emploi du territoire en lien avec les partenaires,* - *Sensibilisation et formation aux nouveaux usages numériques par la gestion et l'animation d'ateliers informatiques à destination du grand public, des entreprises et des demandeurs d'emploi notamment au sein des maisons de service au public,* - *Soutien aux manifestations, événements en faveur de l'emploi à portée intercommunale.* *En matière d'insertion :* - *Gestion et animation de chantiers d'insertion,* - *Actions en faveur de l'accompagnement des publics en insertion dans une optique de montée, transférabilité des compétences et d'adaptation à l'emploi.* *Au titre de l'action sociale :* - *Participation à l'Espace Autonomie,* - *Actions de prévention de dimension communautaire sur le thème du vieillissement, du handicap, de l'isolement et de la précarité,* - *Subventions aux associations dont les objectifs d'intérêt général dépassent le cadre communal, en cohérence avec le projet de territoire et répondant à des besoins identifiés dans les domaines de l'entraide alimentaire, de l'accès aux droits spécifiques, du retour à une vie sociale pour les personnes en situation d'exclusion ou de précarité et de la solidarité internationale.*

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- **Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance et de programmes d'actions définis dans le contrat de ville**
- *Coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.* Office public communautaire de l'habitat.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales prévues à l'article L. 4251-17 du code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Lycées et collèges

- Soutien aux projets à dimension intercommunale portés par des établissements dispensant des enseignements à partir du second degré,

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

- Soutien au développement universitaire et aux établissements du territoire dispensant des formations post-bac qualifiantes qui renforcent l'écosystème local, - Accompagnement des structures portant ou valorisant des dispositifs favorisant une première expérience professionnelle sur le territoire national ou à l'étranger ou un programme d'échange international universitaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Au titre de la lecture publique : - Coordination du réseau des médiathèques du Golfe, - Gestion des outils mutualisés, - Conception et mise en œuvre de dispositifs d'actions culturelles de lecture publique, - Accompagnement de l'ensemble des équipements de lecture publique du territoire. Au titre de l'éducation artistique : - Organisation de l'enseignement artistique en matière de musique, danse, théâtre et arts visuels, dans le cadre d'un conservatoire communautaire, - Mise en œuvre des actions culturelles et artistiques portées et accompagnées par le conservatoire communautaire, - Coordination et animation du réseau des écoles de musique du territoire, - Mise en œuvre d'actions de sensibilisation aux pratiques artistiques à destination des scolaires et du tout public. Au titre du spectacle vivant : - Diffusion de spectacles professionnels et d'expositions, à destination des scolaires et du tout public, - Soutien à la création artistique, - Mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles, - Conception et coordination d'événements culturels de dimension communautaire favorisant l'attractivité du territoire. Au titre de l'action culturelle : - soutien aux initiatives culturelles de dimension communautaire favorisant l'attractivité du territoire.

- Activités sportives

Au titre du sport : - La natation scolaire, - La voile et la pratique nautique scolaires, - La coordination des activités des bases nautiques d'Arradon, Séné, Baden et Larmor-Baden menées par 47° Nautik, - Le soutien aux manifestations de sports et de loisirs de dimension communautaire, - Le soutien au développement du nautisme associatif, - Le soutien au sport de haut niveau : ? les centres de formation agréés par le ministère des sports ? les sportifs individuels inscrits sur liste de haut niveau ? les clubs de sport collectif dont l'équipe fanion évolue dans les trois premiers niveaux nationaux, - La conception d'actions sportives de dimension intercommunale favorisant l'attractivité du territoire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Actions foncières : portage foncier pour le compte des communes.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Transport des scolaires pour les activités suivantes : ? la natation, ? le nautisme ? les actions culturelles et environnementales menées par l'agglomération - Transport des scolaires vers la piste de sécurité routière de Ménimur.

- Organisation des transports non urbains - <i>Gestion et entretien des abris de voyageurs,</i>
- Plans de déplacement urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Au titre du tourisme : - Signalétique et balisages des itinéraires de randonnée, - Création et aménagement d'équipements dédiés à l'organisation d'événements et d'équipements touristiques, de portée communautaire, qui renforcent l'attractivité du territoire, - Création, organisation, soutien financier à des actions ou événements touristiques, de portée communautaire, qui renforcent l'attractivité du territoire, - Réalisation d'un Schéma communautaire de développement touristique et d'un plan d'actions pluriannuel, - Développement du tourisme d'affaires, notamment par la création d'un Bureau des événements et des congrès, - Etude et mise en place d'un Pays d'Art et d'Histoire, - Mise en place de liaisons maritimes saisonnières reliant deux communes de l'agglomération.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Aérodrômes <i>- L'aéroport de Vannes - Golfe du Morbihan</i>
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Centre de secours principal de Vannes Centre de secours d'Elven Centre de secours de Ploeren Centre de secours de Plescop Centre de secours de Surzur Centre de secours de l'île d'Arz Centre de secours de l'île aux Moines</i>
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- NTIC (Internet, câble...) <i>Au titre du numérique : - Système d'information géographique, - Aménagement numérique du territoire</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat de l'eau du Morbihan (255601072)	SM fermé	551 084
35	SM "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 421 568
56	SM du Loc'h et du Sal (200005817)	SM fermé	262 179
56	SM de gestion du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (200049708)	SM ouvert	314 111
56	SM du grand bassin de l'Oust (200026243)	SM fermé	546 134

56	SM du Sud Est du Morbihan (SYSEM) (255613374)	SM fermé	225 104
56	Syndicat départemental d'énergies du Morbihan (SDEM) (255601106)	SM fermé	771 911

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)